



**PRIX DE THESE DE L'ORDRE DES AVOCATS AU CONSEIL D'ETAT
ET A LA COUR DE CASSATION POUR L'ANNEE 2021**

L'Ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation décerne chaque année, depuis 2001, un prix de thèse destiné à récompenser une thèse de doctorat en droit.

Une attention particulière est accordée aux travaux portant sur les fonctions, les missions et les méthodes des juridictions suprêmes.

Peuvent concourir les thèses proposées par l'université pour un prix de thèse qui ont été soutenues entre le 1^{er} juillet 2020 et le 30 juin 2021.

Les candidats adresseront leur thèse avant le 17 septembre 2021, en deux exemplaires avec une copie du rapport de soutenance et une recommandation du directeur de recherches, au secrétariat de l'Ordre des avocats aux Conseils, 5 quai de l'Horloge – 75001 Paris.

Pour plus d'informations : www.ordre-avocats-cassation.fr